

CONSOLIDER L'ALLIANCE ENTRE BUSINESS ET TRANSITION ECOLOGIQUE : Les entreprises s'engagent pour aller plus loin

Dans un contexte où les Etats-Unis renouent avec la lutte contre le changement climatique et où un réel agenda transatlantique en la matière voit le jour, **l'AmCham France réaffirme son ambition : consolider l'alliance entre business et transition écologique pour parvenir aux objectifs de l'Accord de Paris.**

Dans cette dynamique, **elle publie une étude inédite qui révèle la hauteur des ambitions climatiques des entreprises de part et d'autre de l'Atlantique.** Cette étude révèle que **3/4 des multinationales membres de l'AmCham France poursuivent un ou plusieurs objectifs environnementaux plus ambitieux que ceux énoncés par la législation européenne.**

ENTREPRISES ET CLIMAT : DES ENGAGEMENTS AMBITIEUX POUR ALLER PLUS LOIN

[\[Téléchargez l'étude complète\]](#)

Face aux enjeux de la transition écologique, **les entreprises sont des acteurs et des partenaires incontournables pour atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris, ou encore le Green Deal européen.** A l'échelle transatlantique leur action est essentielle pour parvenir à verdir nos économies dans un cadre de coopération multilatérale. **Les entreprises s'engagent même parfois à dépasser les objectifs fixés par les Etats et jouent ainsi un rôle moteur pour parvenir à nos objectifs globaux.**

En effet, l'AmCham France a mené **une étude¹ auprès de 64 multinationales membres** en comparant leurs engagements d'entreprise aux législations européennes en vigueur en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation des énergies renouvelables, ou encore de recyclage. Cette étude révèle que **3/4 des multinationales membres de l'AmCham France poursuivent un ou plusieurs objectifs environnementaux plus ambitieux que ceux énoncés par la législation européenne.**

- **Près d'1/3 des multinationales membres prévoient d'atteindre la neutralité carbone avant 2050.**
- **41% des multinationales membres affichent des objectifs plus élevés que la législation européenne en matière d'utilisation d'énergie renouvelable d'ici 2030.**
- **Près d'1/4 des multinationales membres vont au-delà des attentes européennes en matière de recyclage.**
- **43% des multinationales membres ont mis en œuvre une politique permettant une utilisation durable de l'eau.**

CONSOLIDER L'ALLIANCE ENTRE BUSINESS ET TRANSITION ECOLOGIQUE : L'AMCHAM FRANCE AFFIRME SON AMBITION

[\[Téléchargez notre position paper\]](#)

Les dynamiques en faveur d'un plus grand engagement pour la lutte contre le changement climatique s'accroissent de part et d'autre de l'Atlantique, avec désormais un objectif commun : atteindre la neutralité carbone d'ici 30 ans, en 2050. **L'AmCham France félicite les engagements pris par la**

¹ Etude portant sur 64 multinationales membres de l'AmCham (cabinets de conseil et d'avocats exclus) comparant leurs engagements avec la législation européenne (Green Deal, directives) ou les objectifs de développement durable de l'ONU en l'absence de réglementation européenne sur le sujet.

nouvelle administration Biden-Harris en ce sens et salue le retour des Etats-Unis dans l'accord de Paris sur le climat, ainsi que l'initiative d'un Sommet International pour le Climat.

L'AmCham France est convaincue que **l'alliance entre les Etats-Unis et l'Europe est essentielle pour lutter contre le changement climatique** et garantir une transition écologique juste et durable. Dans cette perspective, **les entreprises ont un rôle moteur à jouer pour la transition écologique et verdifier nos économies.**

Pour faire face aux nombreux enjeux liés au développement durable, l'AmCham France et ses membres proposent de **concilier toujours plus business et transition écologique autour de trois axes clés :**

- **Allier libre-échange et protection du climat** car toute entrave au commerce international sera un obstacle à une coordination mondiale face à l'urgence climatique.
- **Renforcer la confiance accordée aux entreprises, en tant que piliers de la transition écologique** afin de mieux aligner ambitions climatiques d'une part, et réalités économique, scientifique et industrielle d'autre part. A cet égard, l'AmCham France invite un meilleur accompagnement des secteurs dont le modèle de production actuel est le plus éloigné des ambitions écologiques, avec des mesures de soutien spécifiques et adaptées pour composer avec les réalités des différents marchés et secteurs. L'AmCham France soutient une politique de transition adaptée et réfléchie (life-cycle analysis) qui donnera aux entreprises le temps et les moyens de produire les innovations de rupture nécessaires à la transition écologique.
- **Transformer la transition écologique en moteur de la relance européenne** grâce aux innovations qui permettront une croissance verte, mais aussi parce que l'échelle européenne est la plus pertinente pour agir, à l'unisson et sans dissonances entre États membres, pour la transition écologique.

A propos de l'AmCham

L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les Etats-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique. Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines de premier plan ainsi que de nombreux partenaires académiques et économique attachés à la relation transatlantique. Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux, économiques et environnementaux. A ce titre, l'AmCham France s'attache à renforcer l'attractivité de la France. Elle œuvre ainsi, au nom de ses membres, auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises internationales, et notamment américaines, qui sont les 1ers investisseurs et employeurs étrangers en France.

Plus d'informations sur

www.amchamfrance.org

Suivez-nous sur Twitter : [@amchamfrance](https://twitter.com/amchamfrance)

Contact Presse :

Louise Moulié,

Manager Affaires publiques et Relations Presse

Email : louise.moulie@amchamfrance.org

Tel : +33 (0)6-31-62-75-95